

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud
SÉANCE du 03 JUIN 2016

Délibération n° 46-2016

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité les décisions de la commission d'exonération de l'IUT de Lorient pour 5 étudiants en reprise d'études et pour un montant de 3 310€ au titre de l'année universitaire 2015/2016.

Membres en exercice :	30
Membres présents ou représentés :	26
Suffrages exprimés :	26
• Pour :	26
• Contre :	0

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean PEETERS

)



Document(s) en annexe au présent extrait : Projet de délibération et relevé de conclusions de la réunion du conseil de direction de l'IUT de Lorient du 02 02 2016

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 15 juin 2016

Document mis en ligne le : 15 juin 2016